



VITICULTURE



EN BREF

Actualité

Climatologie

Depuis 8 jours, les conditions sont nettement moins favorables à la pousse de la vigne. Quelques parcelles touchées par le gel du 06/05/19 en zones gélives.

Phénologie

Stade moyen pour les :

- Chenin, Cabernet, Pinot Noir : **F 13** «6 à 7 feuilles étalées»
- Sauvignon : **F 12** «5 à 6 feuilles étalées»

Mildiou

Le risque augmente sensiblement mais il reste encore très faible actuellement.

Oïdium

Stade de réceptivité bientôt atteint dans certaines parcelles précoces.

Black rot

Risque faible.

Tordeuses

Peu de prises globalement sur le vol de 1^{ère} génération et il est maintenant terminé.

Erinose

Les symptômes sont bien visibles.

Acariose

Les 1ers symptômes notamment sur des jeunes plantations.

Cigariers/Pyrals

Quasiment absence.

Cicadelle de la flavescence dorée

La 1^{ère} larve observée à Savigny en Véron

Note technique commune de la gestion de la résistance 2019 des maladies de la vigne



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2019.

http://viticulture.ecophytopic.fr/sites/default/files/actualites_doc/NC2019_mildiou_o%C3%AFdium_botrytis_blackrot_vigne_0.pdf

Liste des produits de bio contrôle homologués en viticulture version janvier 2019



<https://drive.google.com/file/d/19xoc0PooBHOK2SramOvIkVwsVadhOGfM/view>

Semaine n° 20

Nombre de parcelles suivies : 55

Climatologie

BILAN PLUVIOMETRIE DEBUT MAI 2019

En mm	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01/05 au 13/05/19	23	23.4	29.6	35.6	36.3	35.6

Rédacteurs
Michel BADIÉ CA41
en collaboration avec le comité de rédaction

Observateurs
CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, FREDON, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave Robert et Marcel, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce..

Directeur de publication :
Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Commentaires

Les pluies en fin de semaine dernière varient de 20 à 35 mm selon les stations

La température moyenne depuis le 01/05 varie entre 10.5 et 11°C selon les zones et qui est nettement en dessous de la moyenne sur 30 ans d'au moins - 2°C.

Aléas climatiques

La séquence de gel du lundi 06 mai dernier a marqué parfois les feuilles et des bourgeons ...Les dégâts les plus marqués sont observés sur des bas de pentes, dans des zones reconnues comme gélives et sur des vignes faibles



**MB - Dégâts du gel du 06/05/19
sur Sauvignon à Oisly (41)**

Quelques grêlons signalés sur la zone Cheverny (Fresnes ...) suite aux orages du mercredi 08 mai dernier et sur Saint Aignan/cher, le samedi 11 mai.

Stades phénologiques

Les conditions climatiques des derniers jours sont moins favorables au développement de la végétation et nous sommes aux stades :

Hors situations gel

Situation au 13/05/19

	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	F 12 «5 à 6 feuilles étalées»	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 14 «7 à 8 feuilles étalées»
Chenin	F12 «5 à 6 feuilles étalées»	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 14 «7 à 8 feuilles étalées»
Sauvignon	E 11 «4 à 5 feuilles étalées»	F 12 «5 à 6 feuilles étalées»	F 12 «5 à 6 feuilles étalées»
Cabernet	F 12 «5 à 6 feuilles étalées»	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 14 «7 à 8 feuilles étalées»
Pinot Noir	F 12 «5 à 6 feuilles étalées»	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 14 «7 à 8 feuilles étalées»
Gamay	F 12 «5 à 6 feuilles étalées»	F 13 «6 à 7 feuilles étalées»	F 14 «7 à 8 feuilles étalées»
Cot	E 09 «2 à 3 feuilles étalées»	E 10 «3 à 4 feuilles étalées»	E 11 «4 à 5 feuilles étalées»

Commentaires

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade F 12 « 5 à 6 feuilles étalées » à F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »



Pinot Noir 41 (MB)



Chenin 41 (MB)



Sauvignon 41 (MB)

La pousse s'est ralentie sensiblement avec les températures froides depuis 8j. Un certain nombre de parcelles présentent des couleurs jaunes.

Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques. Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec l'**hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

Maladies

Comme nous l'avons précisé, le BSV s'appuie sur le réseau « Modélisation » animé par l'IFV Val de Loire – Centre pour évaluer la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black-rot dans lequel des parcelles d'observation sont suivies avec des TNT (Témoins non traités) :

- ⇒ 12 sur 32 parcelles pour le 37
- ⇒ 4 sur 24 parcelles pour le 41
- ⇒ 3 sur 19 parcelles pour le 18

MILDIOU

Réceptivité de la vigne et éléments de biologie

Les conditions nécessaires de contaminations ne sont pas encore potentiellement toutes réunies :

- Oui, le stade lié à la réceptivité de la vigne est maintenant atteint
- les températures moyennes supérieures à 11°C sont péniblement atteintes encore actuellement
- La pluviométrie est à peine suffisante
- Les œufs ne sont toujours pas mûrs à 24h

Contexte de suivi

Les mises en germination en étuve ont été faites le lundi 13.05.19. Il en ressort les éléments suivants :
« **Les oospores ne germent toujours pas en moins de 24h de mise en culture en condition laboratoire (t° maintenue à 20°C et humidité saturante) sur les échantillons provenant du 37, 41 et 18 : les œufs d'hiver ne sont toujours pas arrivés à maturité** » : Fredon Centre et SICAVAC

(Remarque : Les œufs arrivent à maturité actuellement au-delà de 48h ce qui signifie que sur les échantillons de feuilles de 2018 conservés sur les sites des parcelles ont bien du potentiel)

Contexte d'observations

Aucune tâche n'a encore été observée

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque

Les pluies de la semaine dernière n'ont pas entraîné de contaminations significatives

Pour cette semaine :

En H2 : des pluies sont simulées de l'ordre de 5 à 8 mm à partir du 17/05 et sur 4 jours. Elles ne devraient pas entraîner de contaminations importantes sauf en situations orageuses avec des pluies localisées plus importantes. Dans ce cas et uniquement dans ce cas, des contaminations épidémiques seront plus significatives.

Le risque augmente sensiblement actuellement selon le modèle mais il reste encore limité.

Pour la semaine prochaine :

- En H2 : de légères pluies sont simulées (5 à 8 mm) et donc de nouvelles contaminations sont simulées

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque augmente sensiblement mais il reste dans l'immédiat encore limité

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée au stade végétatif actuel et elle consiste à réduire l'humidité des parcelles (par de l'enherbement maîtrisé, du drainage et combler les mouillères

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2019

OIDIUM

Réceptivité de la vigne

Compte tenu des températures la semaine dernière peu élevées, la période reste défavorable aux contaminations. Le stade de sensibilité de la vigne n'est pas encore atteint (7 à 8 feuilles) sauf sur les parcelles les plus précoces. La vigilance ensuite restera de mise pour les parcelles sensibles et à fort historique.

Contexte d'observations

Aucun symptôme n'a été encore observé

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque

Pour cette semaine

En H2 : Des pluies sont simulées de l'ordre de 5 à 8 mm à partir du 17/05 et sur 4 jours et elles n'entraînent peu ou pas de contaminations

En H3 : Des pluies sont simulées de l'ordre de 40 mm à partir du 17/05 et sur 4 jours, des contaminations pourront avoir lieu mais elles restent de faibles intensités et elles évolueront très lentement.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque encore actuellement mais en restant vigilant sur les parcelles sensibles et à historique ayant atteint le stade 7/8 feuilles

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée ... La mise en place des effeuillages permettent d'aérer et d'exposent les grappes aux UV limitant l'installation et le développement de l'Oïdium

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2019

BLACK ROT

Réceptivité de la vigne

Le stade lié à la réceptivité de la vigne vis-à-vis du Black Rot est maintenant atteint.

Contexte d'observations

Aucun symptôme n'a été encore observé

(Attention à ne pas faire la confusion actuellement avec des embruns phyto de désherbants tournesol)

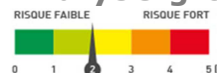
Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque

Pour cette semaine

En H2 : Les pluies simulées de la fin de la semaine n'entraîneront que peu de contaminations car les pluies seront insuffisantes

Le risque se stabilise actuellement selon le modèle.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Le risque se stabilise actuellement selon le modèle mais il reste dans l'immédiat limité aux parcelles à historique.

Moyens de lutte prophylactique

Éliminez les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).

Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

Accoler à temps pour éviter que les pampres tombent vers le sol et pour permettre une meilleure application de la protection

Méthodes de biocontrôles



Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2019

Ravageurs

PYRALE

Contexte d'observations

Très peu de chenilles de pyrale sont observées sur les parcelles du réseau



JF - Larve de pyrale
13/05/19

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

Pas de méthode alternative

Méthodes de biocontrôles



Il n'existe pas de produit de bio contrôle homologué

Le seuil indicatif de risque

Le seuil convenu pour nos vignobles est à 80% de ceps avec au moins une pyrale et jusqu'au stade 5 à 6 feuilles étalées

TORDEUSES

Contexte d'observations

1 - Cochylis : les prises de papillons qui ont débuté vers le 21/04/19, sont restées extrêmement limitées même sur des parcelles à historique et le vol est terminé sur tout le vignoble

2 - Eudémis : les prises de papillons qui ont débuté vers le 23/04/19, sont restées extrêmement limitées à quelques parcelles sur les zones à historique (Bourgueil ...) dans les autres situations, il a été quasiment inexistant. Le vol est quasiment terminé.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

La mise en place des diffuseurs de phéromones utilisés pour la confusion sexuelle doivent être effectués avant le démarrage du 1^{er} vol

Méthodes de biocontrôles



Il n'existe pas de produit de bio contrôle homologué

Le seuil indicatif de risque

Le seuil convenu pour nos vignobles est déterminé par le nombre de glomérules observées :

- 30 à 50 glomérules (boutons floraux regroupés par des soies et abritant les larves) pour 100 grappes observées

ERINOSE

Rappel des éléments de biologie

L'érinose, due à un acarien invisible à l'œil nu, *Colomerus vitis*, provoque parfois des symptômes spectaculaires, mais généralement sans incidence sur la vigne.

Contexte d'observations

Les symptômes typiques (boursoufflures colorées sur la face supérieure des feuilles) sont bien visibles actuellement notamment sur les bourgeons qui sont proches du tronc.

Contexte d'observations

Plus de 80 % des parcelles observées présentent des symptômes d'Erinose et cela à l'est et à l'ouest du vignoble

- Plus de 30 % de ces parcelles ont plus de 20 % de souches avec symptômes

Cependant cela n'aura aucune incidence sur le développement ultérieur de la vigne

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

*La gestion des populations de typhlodromes doit permettre de « contenir » les acariens prédateurs
Il n'existe pas d'alternatives de substitution*

Méthodes de biocontrôles

Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2019



CICADELLE DE LA FLAVESCECE DOREE

Rappel des éléments de biologie

Cet insecte est inféodé à la vigne et IL ne fait qu'un cycle de développement par an. Il ne cause pas de dégât direct sur la vigne mais il est le vecteur principal du phytoplasme de la Flavescence dorée.

A partir des éclosions des œufs d'hiver, qui commencent au début du mois de mai jusqu'à fin juillet, 5 stades larvaires se succèdent sur une période d'environ 50 jours. C'est au cours de cette phase que les larves peuvent acquérir le phytoplasme de la flavescence dorée en s'alimentant de la sève d'une vigne contaminée. Après un mois de latence, le phytoplasme s'est multiplié et a migré dans la salive de l'insecte qui devient infectieux pour toute sa vie et qui pourra transmettre le phytoplasme lors de chaque prise de nourriture. En revanche, le phytoplasme ne sera pas transmis à la descendance de l'insecte.

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive par la présence de 2 taches noires à l'extrémité de l'abdomen à tous les stades larvaires.

Voir fiche reconnaissance : **FREDON Centre Val de Loire**

https://drive.google.com/open?id=1AlvL7GDoIpQ1ebyZHmDSKCb7D_XDskXU

Contexte d'observations



JF - Une 1^{ère} larve a été observée sur Savigny en Véron (37) hier. Aucun autre signalement n'a été fait sur les parcelles du réseau au 13/05/19

Information SRAL Centre Val de Loire : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire. »

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la prochaine note du SRAL

Moyens de lutte prophylactique

L'épamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice

Destruction des ceps atteint de jaunisse. Il n'existe pas d'alternative de substitution

CIGARIER

Rappel des éléments de biologie

Cigariier de la vigne : parasite de la vigne dû à un coléoptère le *Byctiscus betulae* appartenant à la famille des charançons avec une seule génération par an. Cet insecte vert doré mesurant de 6 à 8 mm est muni d'un long bec qui permet à la femelle au moment de la ponte de piquer le pétiole des feuilles et d'y déposer de 1 à 16 œufs. Les feuilles vont alors se flétrir et s'enrouler ensuite sur elles même comme un cigare

Contexte d'observations

Pas de symptômes visibles sur les parcelles observées

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

Pas de méthode alternative

Méthodes de biocontrôles



Il n'existe pas de produit de bio contrôle homologué

Le seuil indicatif de risque

Seuil retenu : 15 à 20 cigares pour 25 ceps observés

Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 21 mai 2019



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>



Formulaire d'inscription des BSV région centre-Val de Loire. L'adresse est : <http://bsv.centre.chambagri.fr/> permet d'accéder à la page d'accueil du formulaire et l'adresse <http://bsv.centre.chambagri.fr/index.php/formulaire-d-inscription> directement au formulaire permettant l'inscription en ligne.